

Projet d'ajustement et de clarification des programmes

Le 14 juin 2018, le ministère a publié un projet d'ajustement et de clarification des programmes. **C'est un projet**, rien de définitif pour l'instant. Il sera soumis au CSE le 12 juillet, il est vrai que ce n'est que pour avis. Le programme définitif sera publié ensuite.

Dans ce projet, aucun **repère de progressivité** n'est indiqué. Il est néanmoins indiqué :

"Dans chaque projet, les groupes d'experts ont précisé les repères annuels de progressivité afin d'aider les professeurs à mieux organiser leur enseignement au fil du cycle. Ces repères annuels seront plus précisément développés par la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) du ministère de l'Éducation nationale, pour les mathématiques et le français. "

Espérons que ces repères de progressivité seront bientôt publiés sinon comment savoir, dans les programmes de cycle 3, ce qui est réservé à la 6^e par exemple. Au cycle 2, pour le CP, on a davantage de renseignements puisque, dans le guide « *Pour enseigner la lecture et l'écriture au CP* », le chapitre III de la page 80 à la page 92 est consacré à l'étude de la langue. On y apprend ainsi qu'« **une première observation du fonctionnement de la langue** » doit être mise en œuvre lors des séances de lecture et que « **de premières activités de grammaire** contribuent à la compréhension des textes lus en prenant appui sur l'**identification des éléments** qui composent la langue et sur l'organisation de la phrase et du texte. » Ces éléments ne sont cependant pas précisés, peut-être le seront-ils dans les repères de progressivité à venir.

Après lecture attentive du projet en étude de la langue, il s'avère que les changements par rapport aux programmes applicables en 2016, se situent essentiellement au niveau de la **terminologie**. Et ce n'est pas ce qui est le plus important en grammaire. Même s'il faut nommer les éléments de la langue, c'est surtout **comprendre le fonctionnement de la langue** qui importe. En cela, rien de changé au niveau des objectifs : « **La découverte progressive du fonctionnement de la phrase (syntaxe et sens) permet une compréhension simple et claire de ses principaux constituants, qui feront l'objet d'analyses plus approfondies au cycle 4** ». Les activités et la démarche restent les mêmes : « **L'étude de la langue s'appuie sur des corpus permettant la comparaison, la transformation (substitution, déplacement, ajout, suppressions), le tri et le classement afin d'identifier des régularités.** »

En ce qui concerne **les constituants de la phrase**, ils n'ont pas changé, la grammaire française reste la même, c'est leur nom, la précision dans leur distinction ou leur non-appellation qui ont changé. Pour avoir une vision claire et indispensable de la grammaire française, je vous invite à cet effet, à lire l'ouvrage *Le Grévisse de l'enseignant*, J.C Pellat, S. Fonvielle (Magnard).

Pour rappel, la phrase simple est constituée de groupes : le groupe nominal sujet ou le pronom sujet, le groupe verbal (on ne nommera plus sa fonction), et des éléments facultatifs, les compléments de phrase ou compléments circonstanciels (ce sont des groupes supprimables et déplaçables). Dans le groupe verbal, dont le verbe est le noyau, on trouve des compléments du verbe (COD, COI, COS, compléments essentiels de lieu, temps ...) ou un attribut du sujet.

Comme vous le voyez, le fonctionnement de la phrase sera à travailler de la même façon que dans les programmes de 2016.

Comme **nouveautés dans les contenus**, on relève, au cycle 2, le type impératif et la forme exclamative (que l'on voit déjà en lecture et dans le travail sur les phrases), l'ajout du terme *qualificatif* à l'adjectif et au cycle 3 l'introduction du plus-que-parfait et de toutes les personnes du passé simple (ces éléments seront-ils au CM ou en 6^e ?).

Si vous avez toujours centré votre enseignement de la grammaire non pas sur la terminologie mais sur **le fonctionnement de la langue** comme c'est le cas avec *Faire de la grammaire*, il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure à la publication de ce projet.

Dès que les repères de progressivité seront connus, je proposerai des modifications pour les différents ouvrages de la série *Faire de la grammaire*.

Françoise Picot